

ETAT DE VAUD
SERVICE DES BATIMENTS
*

MAISON DES MOINES
ROMAINMOTIER



FRANCOIS MICHAUD
GIUSEPPE PEDUTO
ARCHITECTES EPFL
*

OCTOBRE 1990

T A B L E D E S M A T I E R E S

Romainmôtier au XVIIe siècle, d'après Merian

Exposé des motifs et projet de décret	page 1
Phase I : Consolidation	page 8
Phase II : Réhabilitation : - Plan de situation (1:750)	page 9
- Coupe long. et plans (1:200)	page 10
- Coupes transv. et plans (1:200)	page 12
- Façades (1:200)	page 14
- Programme	page 17
- Dispositions constructives	page 18
- Déroulement et calendrier des travaux	page 19
- Devis	page 20
- Maître de l'ouvrage, mandataires, experts	page 21
Les investigations archéologiques à Romainmôtier	page 23
Synthèse des résultats de fouilles dans les anciens monastères	page 25
Présentation des fouilles archéologiques en 8 périodes historiques	page 28
Etat actuel des relevés archéologiques	page 31

ROMAINMOTIER AU XVIIe SIECLE
d'après Merian



Extrait du "Guide de l'Eglise de Romainmôtier"
de A. Naef, Imprimerie Hoirs Borgeaud, 1916.

EXPOSE DES MOTIFS ET PROJET DE DECRET ACCORDANT UN CREDIT POUR LE REAMENAGEMENT DE LA MAISON DES MOINES A ROMAINMOTIER

1. PREAMBULE

Dans sa session de printemps 1985, le Grand Conseil accordait au Conseil d'Etat un crédit de Fr. 1'900'000.-- pour la restauration extérieure et les recherches archéologiques de la maison des Moines à Romainmôtier.

Les travaux sont suffisamment avancés pour qu'une deuxième phase puisse être maintenant entreprise. Un crédit d'ouvrage de Fr. 2'972'000.-- est demandé au Grand Conseil pour financer les aménagements intérieurs de ce monument.

2. HISTOIRE

L'EMPD de 1985 rappelait les grandes lignes de l'histoire de Romainmôtier qui est largement connue de tous.

Néanmoins, il est intéressant de compléter ces informations grâce aux récentes fouilles archéologiques qui ont apporté de nombreuses informations par rapport aux analyses effectuées au début du siècle par Albert Nef, archéologue cantonal de l'époque.

Il se confirme en effet que le site de Romainmôtier fut occupé dès les premières années de notre ère, par des constructions très simples, à usage vraisemblablement artisanal.

Les vestiges de l'établissement fondé au Ve siècle par les "Pères du Jura", Saint-Romain et Saint-Lupicin, ont été reconnus et permettent de penser que la Communauté se développe jusqu'au début du VIIe siècle, époque au cours de laquelle le couvent est détruit, peut-être par les Alamans qui ravagent la région.

Le site est particulièrement favorable puisqu'un nouvel établissement renaît dès le milieu du VIIe siècle, à l'initiative de Chramnelene, patrice à la cour de Bourgogne et placé sous la règle irlandaise de Saint-Colombain. Une nouvelle église est consacrée en 753 par le Pape Etienne II qui la place sous la dépendance directe du Saint-Siège.

La phase clunisienne de Romainmôtier est mieux connue, avec le don de Rodolphe 1er de Bourgogne à sa soeur Adélaïde et l'évolution glorieuse du couvent jusqu'à sa disparition avec l'invasion bernoise du pays de Vaud.

Les grandes pages de l'histoire de Romainmôtier étaient bien connues avant les récentes recherches archéologiques. En revanche, les découvertes réalisées dans les couches correspondantes aux premières périodes du Monastère ont confirmé l'intérêt exceptionnel de ce site, dont les témoins sont révélateurs d'époques aujourd'hui mal connues.

Les premières conclusions scientifiques tirées par les spécialistes devront être prolongées par une mise en valeur didactique du lieu et des remarquables vestiges découverts au cours des fouilles (voir "Chronique des fouilles archéologiques" 1988, art. page 158, par Ph. Jaton, P. Eggerberger et J. Sarott).

3. AFFECTATION DE LA MAISON DES MOINES

L'EMPD de 1985 rappelait l'idée émise de transformer la maison des Moines pour y créer des locaux d'accueil et d'hébergement à l'intention de séminaires, de rencontres, etc.

Depuis lors, les trois propriétaires fonciers principaux du périmètre, soit, la Fondation de Romainmôtier, la Fédération des Coopératives Migros et l'Etat de Vaud, ont engagé l'étude d'un "centre de réflexion" dont les principes sont aujourd'hui définis. Il s'agit de créer une structure d'accueil apte à recevoir des groupes qui trouvent dans les vestiges de l'ancien couvent des conditions optimales à l'échange, à la réflexion, à la discussion sur des thèmes culturels, culturels, scientifiques, etc. Ce centre doit, bien évidemment, prendre en compte les activités qui s'y déroulent aujourd'hui en les coordonnant dans un programme global d'activité.

Une étude spécialisée a, notamment, analysé les capacités de tous les bâtiments situés dans le périmètre de l'ancien monastère : il s'avère que l'état actuel offre déjà des potentialités suffisantes pour répondre au programme d'activité du "centre de réflexion".

L'étude a aussi confirmé que la maison des Moines était la mieux adaptée à recevoir tout ou partie de l'hébergement du centre. Ces dispositions intérieures permettent en effet d'y créer 10 chambres à un lit (modifiables à deux lits en cas de nécessité), 2 chambres à lit double et les locaux complémentaires indispensables.

4. DESCRIPTION DES TRAVAUX REALISES A CE JOUR SUR LA MAISON DES MOINES

Suite à l'octroi du crédit, au printemps 1985, les travaux s'engagent dès la fin de l'été. Ils débutent par le démontage des quelques cloisonnements intérieurs qui perturbent le renforcement des structures et le déroulement des recherches archéologiques.

Il faut rappeler que les fouilles précédentes avaient été interrompues afin de ne pas mettre en péril les structures porteuses de la maison.

La première phase de chantier a donc consisté en une consolidation générale des maçonneries dont la cohésion laissait à désirer.

La réfection de la charpente s'entreprind dès octobre 1985, ce qui permet la mise hors d'eau du bâtiment avant l'hiver. La couverture définitive est réalisée au cours du printemps 1986.

Le sol de la maison des Moines est systématiquement fouillé dès l'hiver 1985-1986, jusqu'à la fin de 1987. Dès 1988, elles s'élargissent comme prévu à l'extérieur du bâtiment, notamment dans le secteur de contact avec l'abbatiale.

Le programme des recherches archéologiques a été coordonné avec celui portant sur les autres parties du monastère, situées dans la cour actuelle, à l'ouest de la maison des Moines. Ces derniers travaux font partie d'un programme de fouilles systématiques, prises en charge par le budget ordinaire du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports.

Une partie des travaux prévus en 1985, lors de la demande de crédit, n'a pas été réalisée car la stabilité des maçonneries du bâtiment s'est révélée meilleure que prévu. Les structures intérieures, les menuiseries extérieures et les finitions de façades, pourront ainsi s'harmoniser avec le projet correspondant au présent EMPD. Nous verrons plus loin, au chapitre financier, que les sommes non affectées au cours de l'étape réalisée à ce jour viendront compléter le crédit requis pour les aménagements de la maison.

5. DESCRIPTION DU PROJET D'AMENAGEMENT

La difficulté particulière du projet provient de la présence de vestiges archéologiques à sauvegarder en sous-sol et à l'existence de fenêtres disposées régulièrement, qui laissent peu de marge aux nouvelles dispositions.

Le principe des structures porteuses intérieures et l'organisation des locaux, particulièrement des chambres, émane directement du souci d'observer ces contraintes.

Les nouveaux planchers, ainsi que les cloisonnements verticaux, sont réalisés par une structure bois-métal et des remplissages de plâtre.

Les circulations verticales occupent la zone du bâtiment où était auparavant installé l'élévateur et la porte principale de la grange.

On obtient ainsi trois étages à aménager de la manière suivante :

Rez-de-chaussée

Au sud-est de l'entrée sont prévus les locaux de réception du "centre de réflexion". La partie nord-ouest du bâtiment reste pour l'instant en attente. Il est en effet nécessaire de connaître l'ensemble des résultats archéologiques pour en déterminer l'avenir qui peut s'envisager sous forme d'un remblayage des fouilles ou d'une présentation archéologique, disposition à préciser plus tard.

Premier étage

10 chambres sont disposées de part et d'autre d'un couloir central. Chaque cellule dispose d'un groupe sanitaire minimum. Un système de deuxième lit rabattable permet éventuellement d'améliorer la capacité d'hébergement. 2 chambres à lit double complètent l'équipement.

Combles

L'espace sous toiture n'est éclairé que dans l'extrémité sud du bâtiment où des fenêtres existent en pignon. L'ensemble de la surface est réservé aux fonctions communes du centre, soit bibliothèque, salle polyvalente, éventuellement réfectoire.

Le chauffage de la maison est alimenté à distance par la centrale existante qui dessert déjà l'église, la cure et le centre paroissial.

Les aménagements extérieurs sont limités au strict minimum. Côté cour, ils s'intègrent au projet de réaménagement qui suivra les campagnes de fouilles archéologiques.

6. COUT DES TRAVAUX

Le devis suivant a été établi sur la base d'une mise en soumission publique :

Chapitre 1 : Travaux préparatoires	fr. 210'150.--
2 : Bâtiment	fr. 3'125'150.--
3 : Equipement d'exploitation	fr. 175'200.--
4 : Aménagements extérieurs	fr. 26'420.--
5 : Frais secondaires	fr. 54'370.--
9 : Ameublement, décoration	fr. 258'710.--
	<hr/>
	fr. 3'850'000.--
	=====

7. FINANCEMENT

Le crédit accordé par décret du Grand Conseil du 13 mai 1985 n'a pas été entièrement utilisé, puisqu'un certain nombre de travaux prévus à l'origine ne sont pas réalisés.

Crédit accordé le 13 mai 1985	Fr. 1'900'000.--
Dépenses lère étape	Fr. 1'022'000.--

Solde sur crédit accordé	Fr. 878'000.--
--------------------------	----------------

Coût des travaux deuxième étape	Fr. 3'850'000.--
---------------------------------	------------------

./. solde du crédit accordé	Fr. 878'000.--
-----------------------------	----------------

Crédit deuxième étape	Fr. 2'972'000.--
-----------------------	------------------

Le caractère des travaux prévus ne permet pas d'espérer l'obtention d'une subvention fédérale au titre des monuments historiques.

Le crédit d'étude de fr. 150'000.-- accordé par le Conseil d'Etat le 20 février 1987 est compris dans le devis.

8. TRANCHE DE CREDIT ANNUEL

Le tableau des dépenses d'investissement, figurant au budget 1990, comporte, pour la maison des Moines l'étalement suivant :

1990	1991	1992	1993
	1400	600	--

Les études d'exécution et la mise en soumissions des travaux rend nécessaire la réadaptation suivante, qui sera opérée lors de la prochaine mise à jour du plan d'investissement.

TCA prévues :

1991	fr. 1'300'000.--
1992	fr. 1'700'000.--
1993	<u>fr. 850'000.--</u>
	fr. 3'850'000.--
	=====

9. CONSEQUENCES SUR LE BUDGET ORDINAIRE

Amortissement annuel

L'amortissement du coût de ces études, qui est prévu en 10 ans, se montera annuellement à Fr. 297'200.--, à inscrire à la rubrique 71.10.331.

Charges d'intérêt

Les intérêts résultant de l'investissement requis par le présent EMPD se montent à Fr. 73'557.-- par année.

10. CONSEQUENCES SUR L'EFFECTIF DU PERSONNEL ET DES FRAIS D'EXPLOITATION

Le principe retenu pour la création du "centre de réflexion" est que les trois propriétaires immobiliers que sont la Fondation de Romainmôtier, la Fédération des Coopératives Migros et l'Etat de Vaud, auxquels la Commune s'associe, mettent à disposition les bâtiments dont ils sont propriétaires, après les avoir rénovés, réaménagés.

Ceci est valable pour les immeubles suivants :

Fondation de Romainmôtier :

- Maison du Prieur (propriété de Mme K. von Arx - rénovée avec l'aide de la Fondation)
- Maison à l'ouest de la cour (Centre Elebor)
- Maison de la Dîme
- Maison de la Porterie

Fédération des Coopératives Migros :

- Maison Reymond

Etat de Vaud :

- Eglise Abbatiale
- Centre paroissial et culturel (avec l'accord et la collaboration de la paroisse)
- Maison des Moines (présent EMPD) - Terrains du périmètre.

Les frais d'exploitation de ces immeubles entrent dans le budget général du "centre de réflexion" dont le financement est également en cours d'étude.

La rénovation de la maison des Moines n'entraîne, de ce fait, aucun nouveau frais de personnel ou d'exploitation, à l'exception du coût d'entretien du propriétaire.

11. CONSEQUENCES POUR LA COMMUNE

La rénovation de la maison des Moines, selon le projet présenté aujourd'hui, est un élément indispensable à la création du "centre de réflexion" de Romainmôtier. Ce nouvel organisme peut apporter à la Commune et à ses alentours une plus-value sociale et économique de grande importance.

12. CONSEQUENCES POUR L'ENVIRONNEMENT

La maison des Moines est située au coeur du périmètre de l'ancien monastère et à proximité directe de l'abbatiale. Sa restauration, puis son exploitation, amélioreront notablement l'image de ce lieu historique.

Du point de vue énergétique, la maison est reliée sur le centre de chauffe alimentant plusieurs des bâtiments du secteur, ce qui minimise la pollution.

PROJET DE DECRET

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat

décète

Article premier.-- Un crédit de Fr. 2'972'000.-- est accordé au Conseil d'Etat pour financer le réaménagement de la maison des Moines à Romainmôtier;

Art. 2.-- Ce montant sera prélevé sur le compte "Dépenses d'investissement" et amorti en 10 ans.

Art. 3.-- Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret. Il en publiera le texte conformément à l'article 27, chiffre 2, de la Constitution cantonale et en fixera, par voie d'arrêté, la date d'entrée en vigueur.

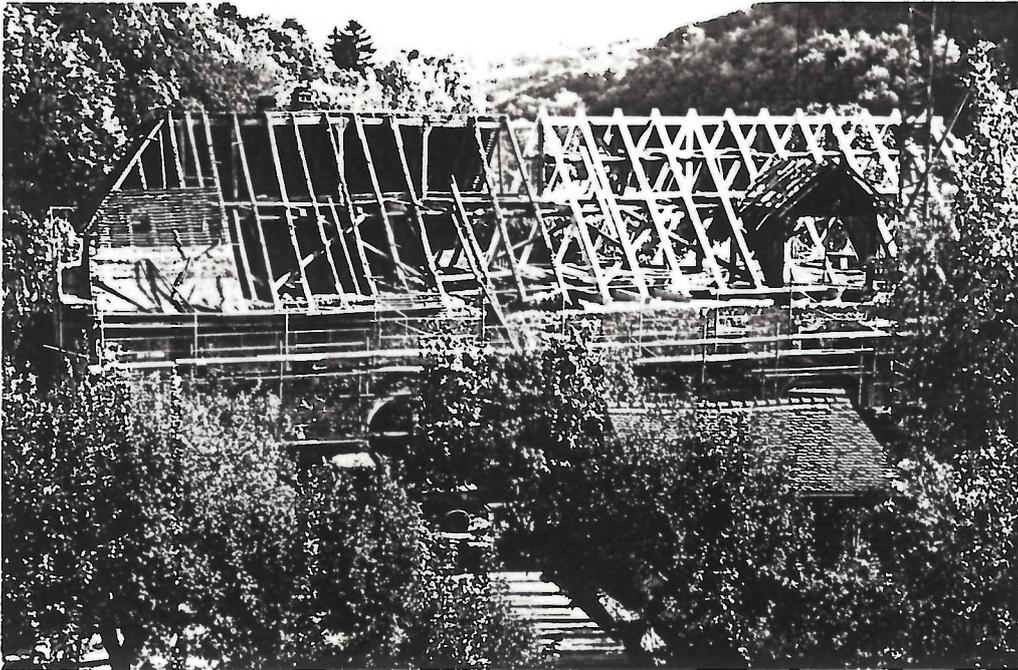
Donné, etc.

Ainsi délibéré et adopté en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 1990.

Le Président :

Le Chancelier :

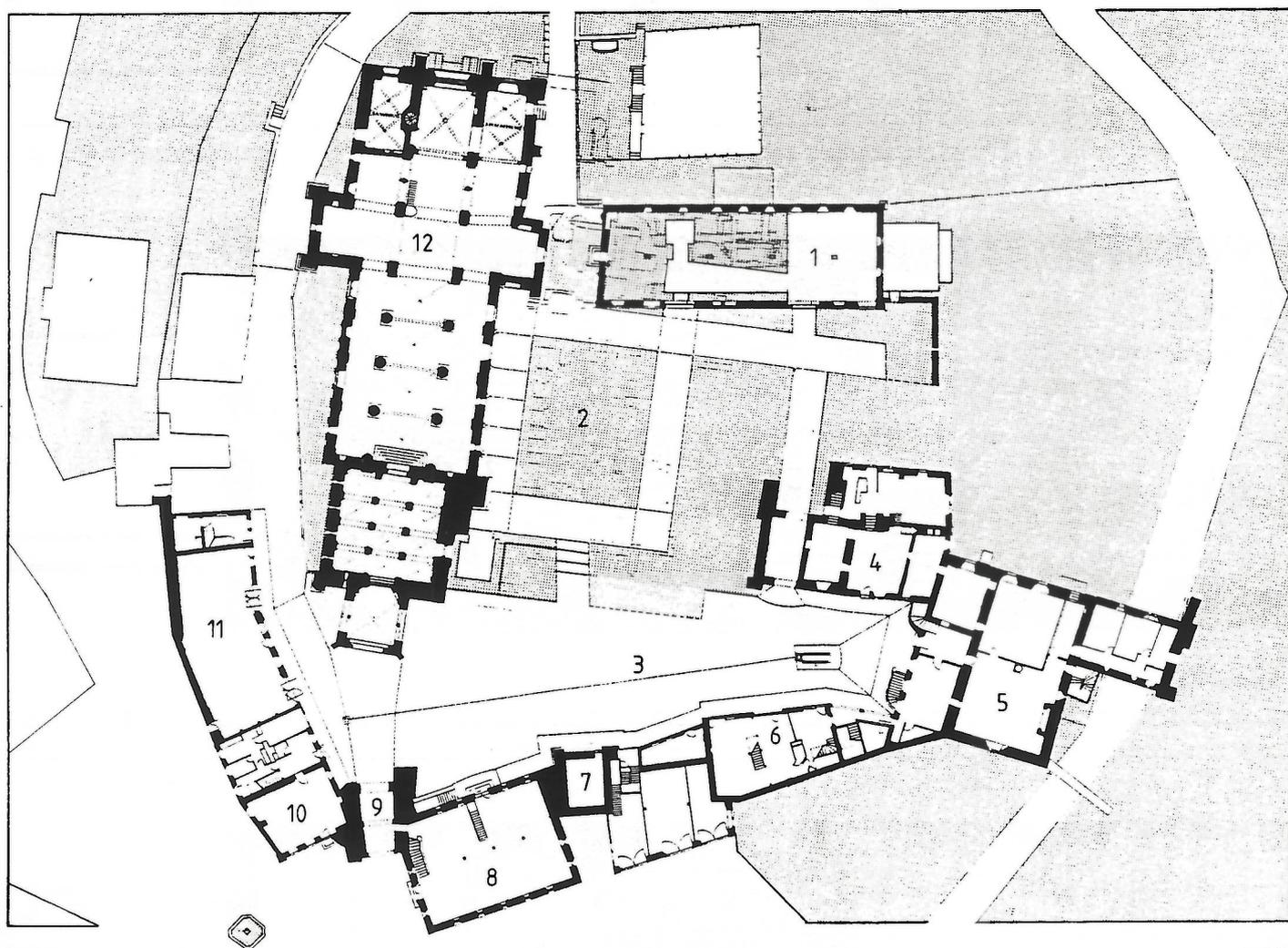
PHASE I
CONSOLIDATION
(1985-1986)



PHASE II
REHABILITATION
(1991-1992)

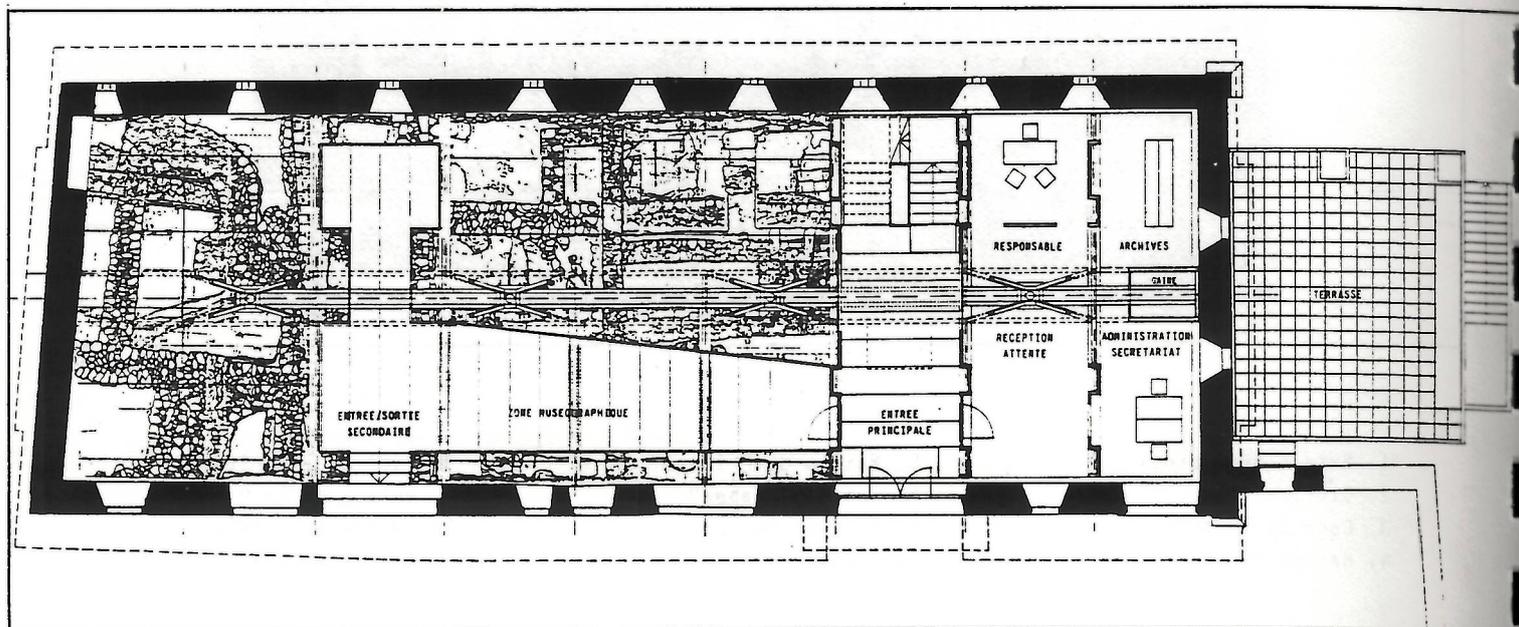
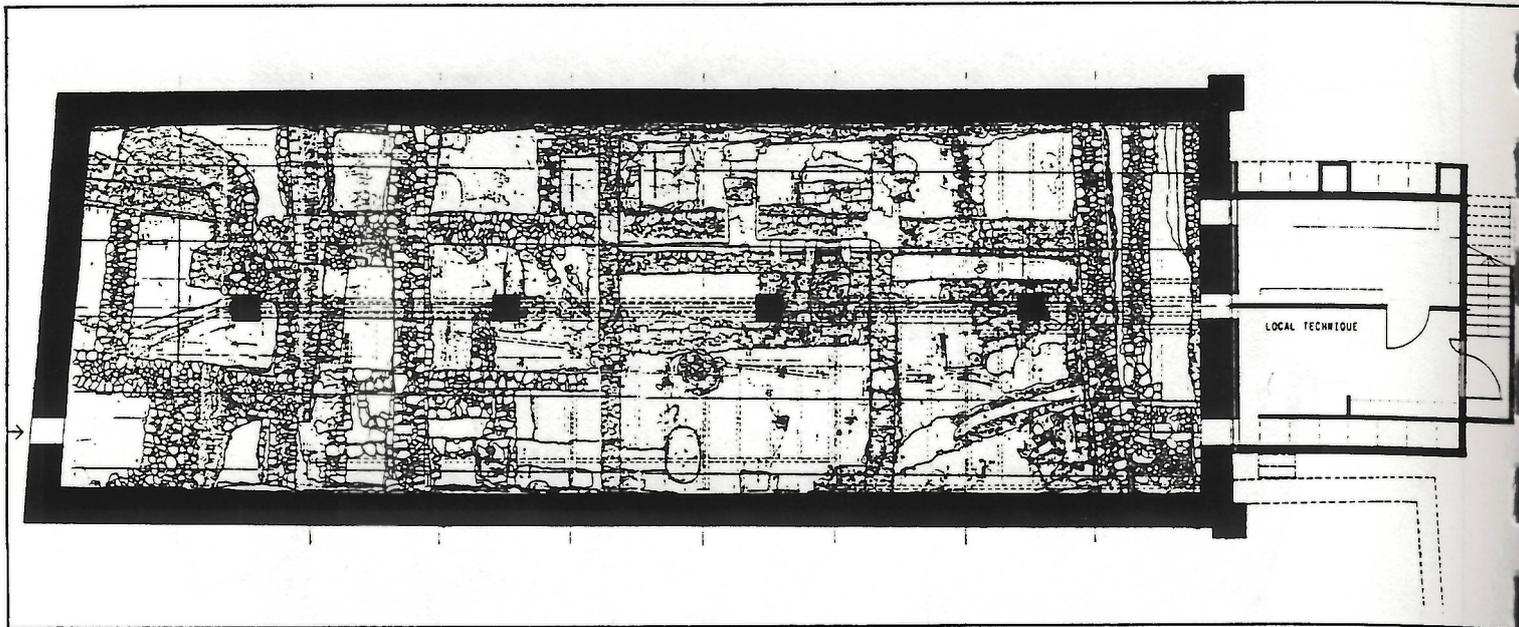
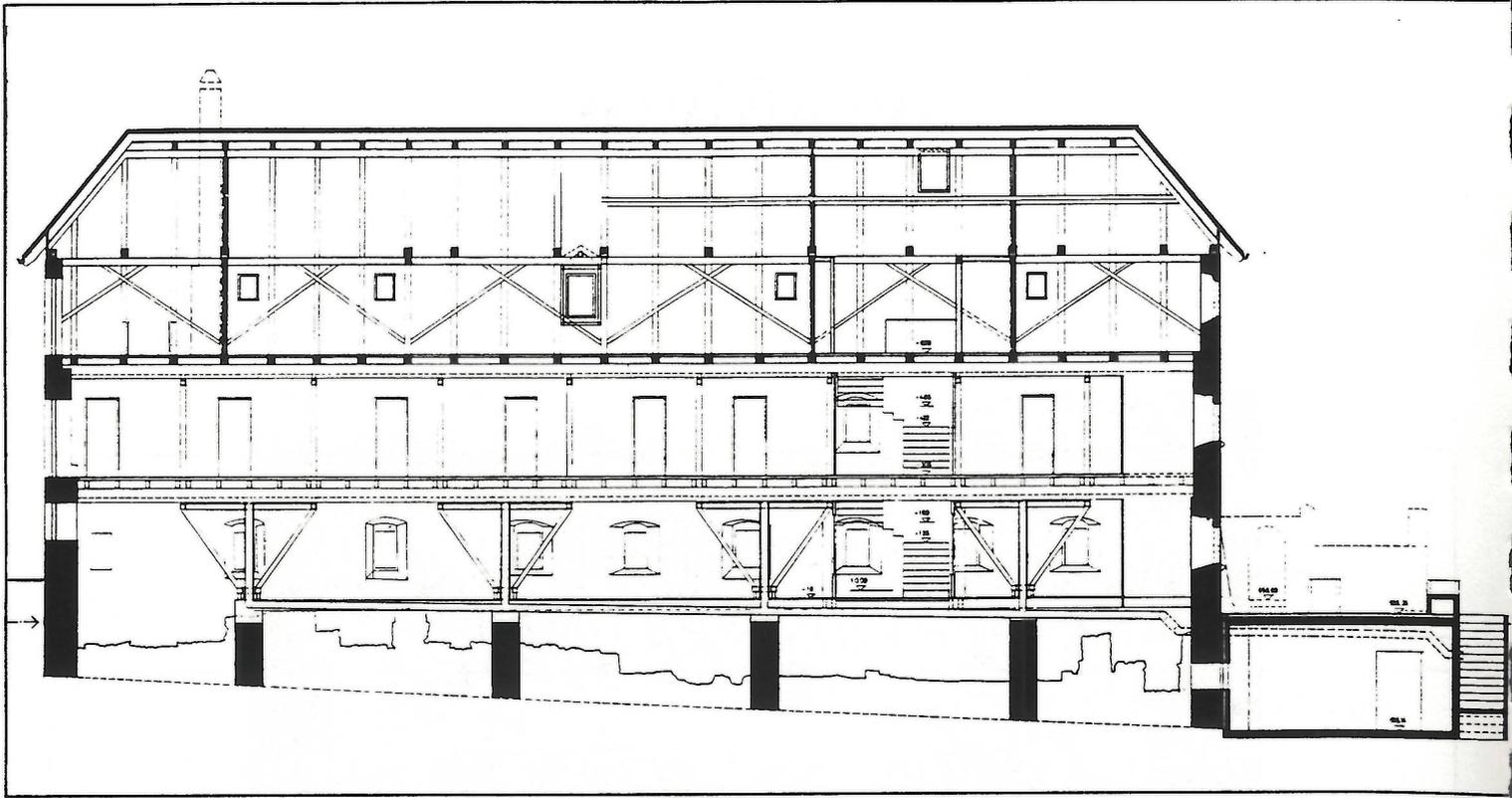
PRESENTATION DU PROJET

Etablissement d'une **relation dialectique** entre le plan du rez de la Maison des Moines et l'aménagement du Cloître, de la Cour du Prieuré et du passage sous la Maison Reymond.
Immanence de l'esprit monastique.



MISE EN SITUATION DE LA "MAISON DES MOINES"
1:750

- | | | |
|----------------------|----------------------|---------------------------|
| 1. Maison des Moines | 5. Maison du Prieuré | 9. Tour de l'Horloge |
| 2. Cloître | 6. Centre "Elebor" | 10. Maison de la Porterie |
| 3. Cour du Prieuré | 7. Tour St-Georges | 11. Centre paroissial |
| 4. Maison "Reymond" | 8. Maison de la Dîme | 12. Eglise Abbatiale |



Recherche d'une structure, **métaphore** de la structure originelle centrale, fondée ponctuellement sur des pilastres d'où naissent par son éclatement des faisceaux de colonnes divergentes soutenant une poutre longitudinale à l'intérieur de laquelle on circule, poutre qui soulage comme autrefois les tirants de la charpente.

COUPE LONGITUDINALE
1:200

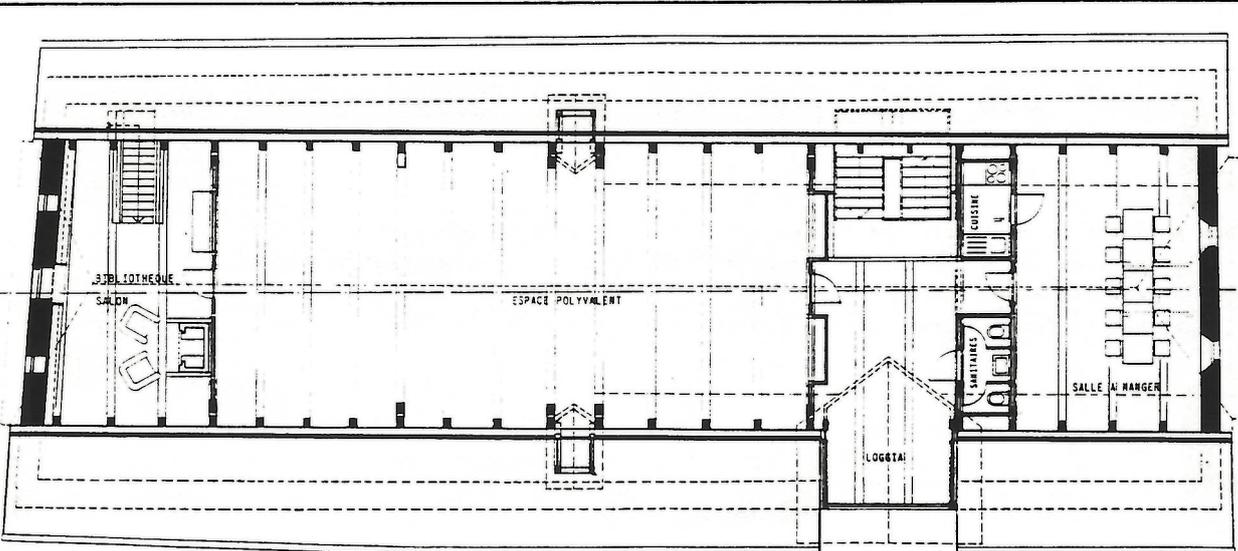
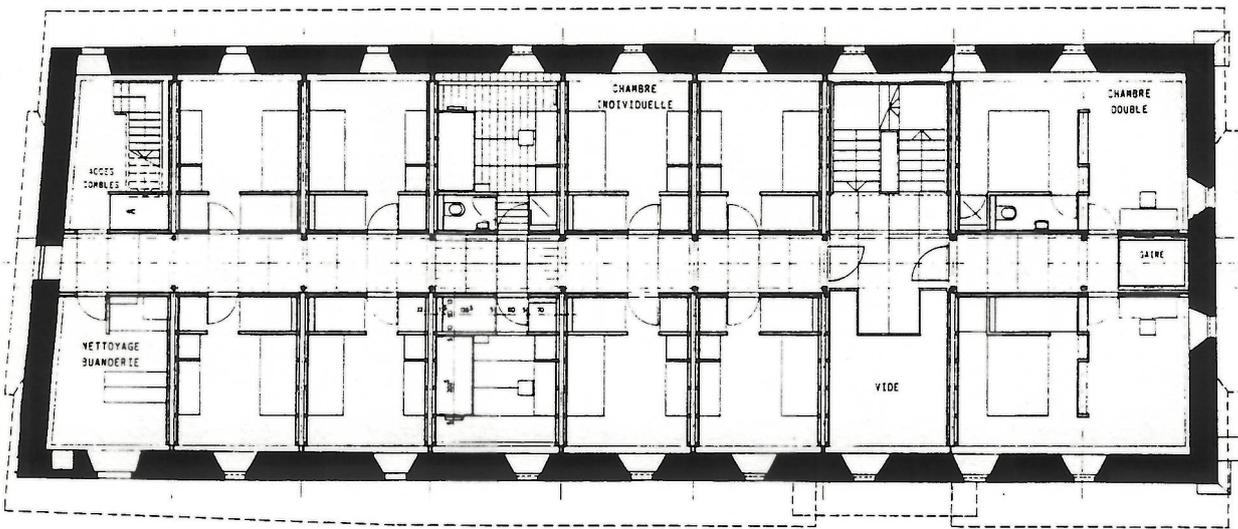
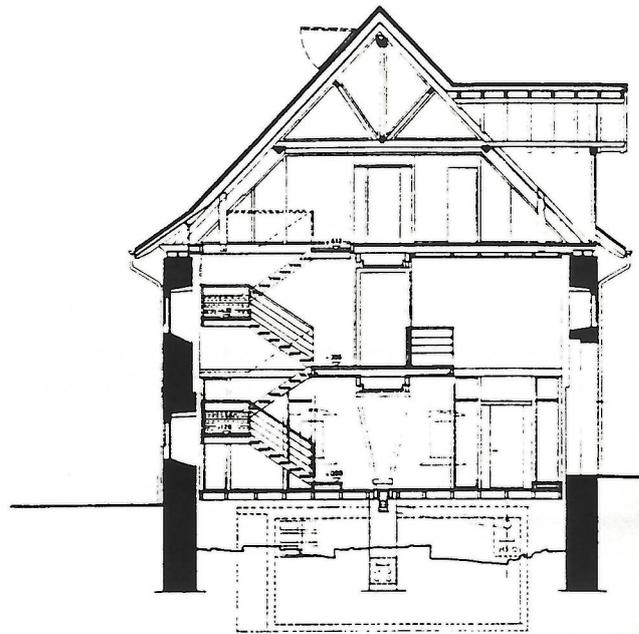
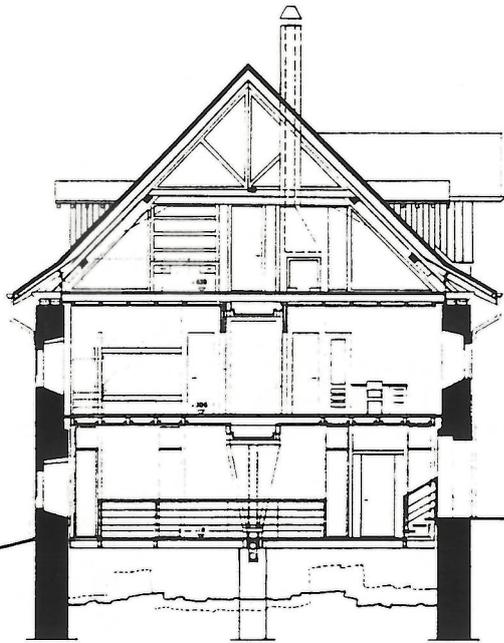
Insertion limitée des **fondements** hors de toute masse archéologique remarquable.
Impact minimal des équipements et installations nécessaires à l'**usage** de l'édifice.

PLAN DU SOUS-SOL
1:200

Présence physique du passé par une vision limitée aux résultats les plus spectaculaires des fouilles archéologiques en relation avec un lapidaire et une **présentation diachronique** de relevés partiels et d'ensembles.

Accueil des hôtes, des visiteurs et des chercheurs.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
1:200



Partition en trois **strates** d'activités différenciées et complémentaires.
Composition **symétrique déjouée** selon l'opacité relative des façades
orientale et occidentale.

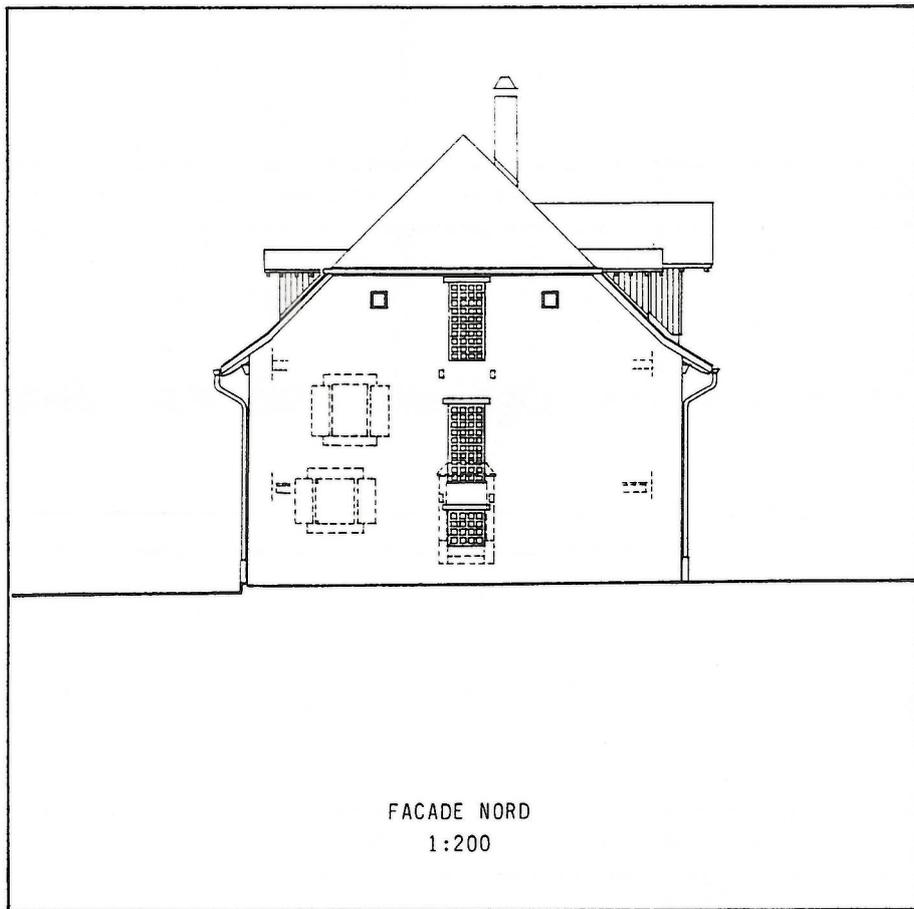
COUPES TRANSVERSALES
1:200

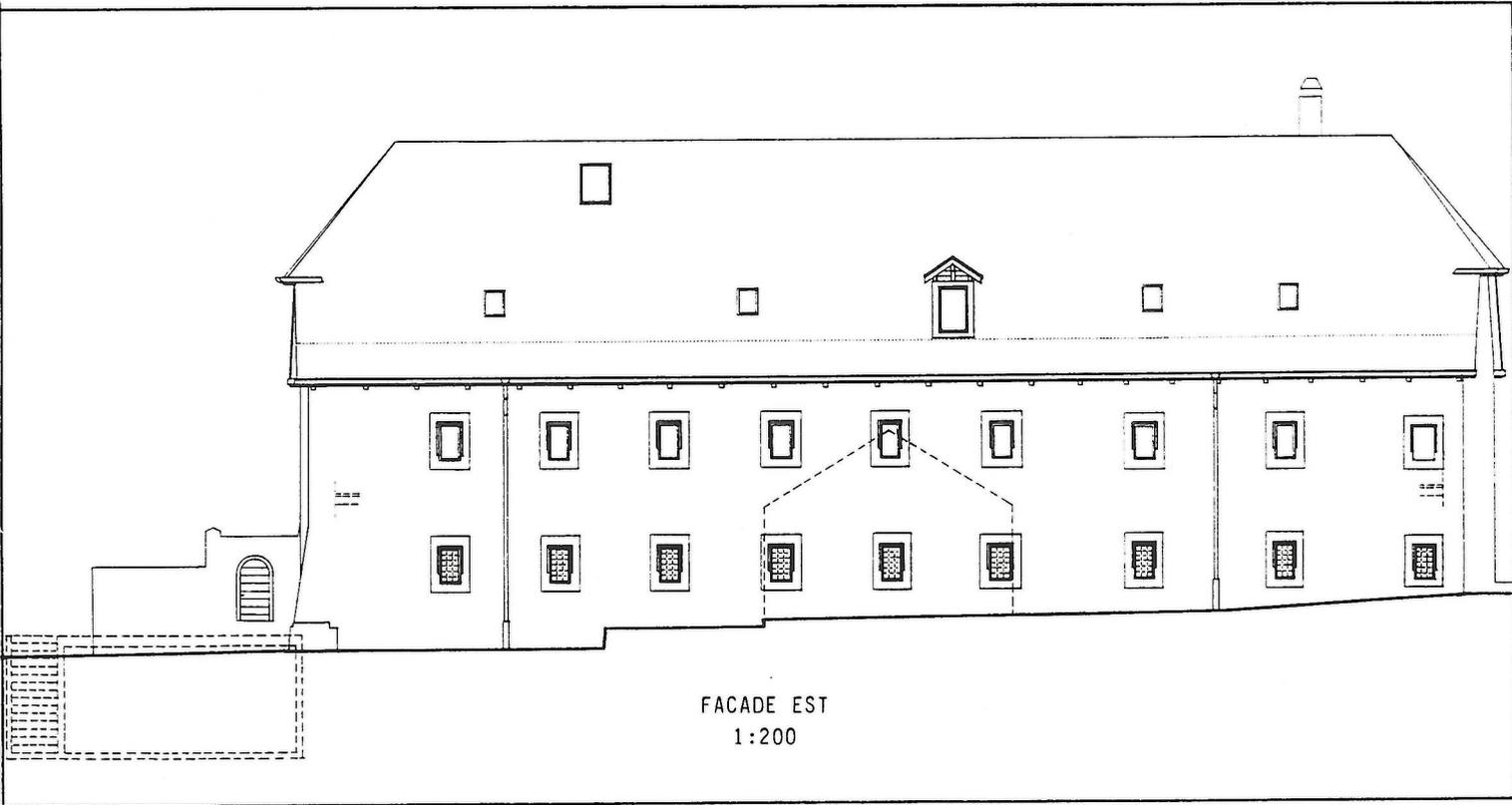
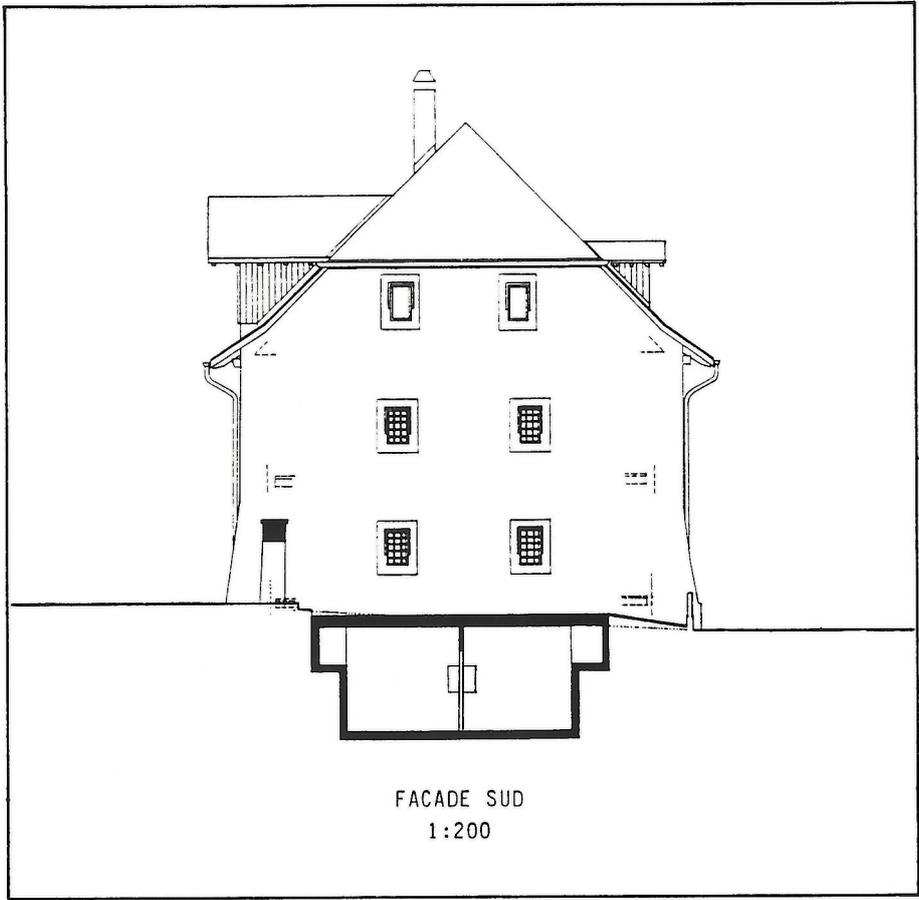
Mise en place d'**espaces caméraux** simples ou doubles, d'espaces de mouvement et
de services respectant les diverses positions des percements dans les enveloppes
tout en reconnaissant leurs orientations cardinales.

PLAN D'ETAGE
1:200

Mise en forme d'**espaces conviviaux** pour le travail par la maîtrise de la lumière,
pour la détente et la lecture par la présence du feu,
pour le repas informel par l'émergence de l'eau.

PLAN DES COMBLES
1:200





PROGRAMME

SOUS-SOL

- A l'intérieur de la Maison des Moines :
- découvertes archéologiques 288 m2
- A l'extérieur, au SUD :
- local technique en grande partie enterré 39 m2

REZ-DE-CHAUSSEE

- Au SUD de la travée de l'escalier :
- Zone administrative** (semi-privée)
- réception, attente, téléphone 12 m2
 - secrétariat, photocopie, fax 9 m2
 - bureau du responsable 12 m2
 - local d'archives 9 m2
- Au NORD de la travée de l'escalier :
- Zone muséographique** (publique)
- galerie (sur ruines visibles) 50 m2
- A l'extérieur, du côté SUD :
- terrasse accessible sur local technique 45 m2

ETAGE

- Zone d'habitation** (privée)
- 10 chambres à 2 lits superposables
(soit, 20 personnes) 10 x 12 m2 120 m2
 - 2 chambres doubles
(soit, 4 personnes) 2 x 24 m2 48 m2
 - accès secondaire aux combles 8 m2
 - locaux de nettoyage et buanderie 12 m2

COMBLES

- Zone de détente et de production** (semi-privée)
- au SUD, zone de repas informel avec
équipement de cuisine minimal 39 - 65 m2
 - à l'OUEST, zone de détente protégée,
ouvrable sur l'extérieur : loggia dans
l'ex-structure d'engrangement 6 - 10 m2
 - au CENTRE, zone d'activités modulable
à souhait 96 - 160 m2
 - au NORD, zone de bibliothèque et de salon
avec cheminée 24 - 40 m2

DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES

- Fondations - Piles en béton armé de section carrée fondées sur des micro-pieux
- Système porteur en acier - Pyramides renversées composées de tubes métalliques prenant appui sur des piles en béton armé
- Plancher en bois - Solivage en sapin lamellé-collé posé sur les poutres métalliques
- Articulations entre solives moisées et niches réalisées par des éléments métalliques
- Panneaux homogènes rainés-crêtés F60 au rez et à l'étage
- Plancher en sapin rainé-crêté F30 dans les combles, disposé entre tirants de la charpente
- Maçonnerie existante - Création de niches en béton armé préfabriquées recevant les poutres longitudinales en acier et les moises à l'étage et au rez
- Rejointoyages ponctuels
- Crépissages intérieur et extérieur
- Réouverture de percements anciens en façades Est et Ouest
- Création de nouvelles ouvertures en façade Nord
- Murage de fenêtres et de portes
- Cloisons - Au rez et à l'étage, châssis métalliques habillés sur leurs deux faces de panneaux de plâtre cartoné, répondant à des exigences F60
- Dans les combles, montants et traverses en sapin lamellé-collé où sont fixés des panneaux en plâtre ou des vitrages en verre armé
- Plafonds - Panneaux en plâtre cartoné répondant à des exigences F60
- Revêtements de sol - Au rez et à l'étage, parquet préfabriqué en chêne
- A l'étage et dans les combles, carrelage et faïences dans la cuisine et les locaux sanitaires
- Portes intérieures - Panneaux Novopan contre-plaqués chêne, cadres en chêne
- Portes et fenêtres extérieures - Cadres en chêne ajustés dans les encadrements existants en pierre
- A l'étage, protection contre la lumière par des volets intérieurs
- Au rez, lamelles pivotantes extérieures en bois
- Toitures - Modification du lanterneau existant
- Reconstitution de 2 lucarnes
- Pose de tabatières à l'Ouest et à l'Est
- Pose d'un exutoire dans la travée de l'escalier principal
- Reconstitution d'un canal de cheminée
- Alimentations techniques - Alimentation en eau et électricité situées au Nord de la maison
- Raccordement à la centrale de chauffe existante
- Local technique - Situé au Sud de la Maison des Moines et constitué de compartiments F60, comprenant l'électricité, le sanitaire, le chauffage et la ventilation
- Passage des alimentations sous le plancher du rez
- Gaines et caniveaux techniques - Gaine verticale disposée à l'intérieur du bâtiment du côté Sud, elle comprend la ventilation, le chauffage, le sanitaire et l'électricité
- Caniveaux horizontaux situés à + 300 et + 600
- Evacuation des eaux usées de l'étage et des combles au travers de 4 gaines verticales disposées au centre des pyramides renversées. Les canalisations sont raccordées à un collecteur principal situé au-dessous de la dalle du rez et qui s'écoule en direction du Sud

DEROULEMENT DES TRAVAUX

1. Fouilles archéologiques au Nord et au Sud de la Maison des Moines
2. Installation d'un palant en-dessous des tirants de la charpente
3. Mise en place des plateformes de forage et exécution des micro-pieux
4. Exécution des piles en béton armé et pré-scellage des plaques en acier
5. Empoçages dans la maçonnerie et mise en place des niches en béton armé au rez-de-chaussée
6. Pose des sommiers métalliques entre les piles en béton armé
7. Exécution du local technique au Sud
8. Pose du plancher du rez-de-chaussée
9. Protection totale des vestiges anciens
10. Mise en place d'un échafaudage périphérique mobile
11. Exécution des empoçages à l'étage
12. Pose des niches en béton armé à l'étage
13. Pose des 4 pyramides renversées et de leurs liaisons longitudinales
14. Pose du plancher de l'étage
15. Crépissage intérieur et exécution des façons d'arasées
16. Pose des 8 cadres en acier à l'étage et de leurs liaisons longitudinales et liaison avec tirants de la charpente
17. Découpe des tirants et mise en place des chevêtres pour l'escalier principal
18. Pose du plancher entre tirants de la charpente
19. Pose des escaliers du bâtiment (principal et secondaire)
20. Pose de la conduite de chauffage à distance
21. Pose des châssis spéciaux et des conduites contenues dans les parois
22. Montage des cloisons en placoplâtre (rez, étage, combles)
23. Pose des châssis de portes intérieures
24. Gaine technique verticale au Sud
25. Modifications du lanterneau, exécution des lucarnes, pose de tabatières
26. Cheminée dans les combles et canal de fumée en toiture
27. Fenêtres et portes extérieures
28. Revêtements de sol (parquet, carrelage, dallage ext. sur local technique)
29. Peintures intérieures
30. Crépissage et peintures extérieures
31. Pose et raccordement des appareils électriques, sanitaires et de chauffage
32. Pose des portes, y compris serrures et poignées
33. Nettoyage du bâtiment et des environs
34. Aménagement extérieur définitif réalisé plus tard en coordination avec l'aménagement du cloître, lui-même fonction de l'avancement des fouilles archéologiques

CALENDRIER DES TRAVAUX

	1991												1991 1992						
	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.
MACONNERIE : 171 211 226	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
CONSTRUCTION EN ACIER : 213	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
CONSTRUCTION EN BOIS : 214.2 214.4	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
TRAVAUX EN PIERRE NATURELLE : 216.0	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
FENETRES, PORTES EXT. : 221 228 276	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
FERBLANTERIE : 222	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
PROTECTION CONTRE LA FOUDE : 223	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
ETANCHEITES SOUPLES : 224.1	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
ETANCHEITES SPECIALES : 225.1 225.2	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
INSTALLATIONS ELECTRIQUES : 23	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE : 24	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
INSTALLATIONS DE VENTILATION : 244	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
INSTALLATIONS SANITAIRES : 25	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
AGENCEMENT DE CUISINE : 259	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
PLATRERIE : 271.1 283.2	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
PORTES, OUVRAG. METAL. : 221.6 272	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
PORTES INT., MENUISERIE : 273.0 373	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
SYSTEMES DE UERRUILLAGE : 275	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
SOLS SANS JOINTS : 281.1	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
CARRELAGES, FAIENCES : 281.6 282.4	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
RUT. SOL BOIS, PLINT. : 281.7 281.9	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
FUNISTERIE : 284	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
PEINTURE : 227.1 285.1	[Bar chart showing work duration from March to August]																		
NETTOYAGE DU BATIMENT : 287	[Bar chart showing work duration from March to August]																		

D E V I S *

1	Travaux préparatoires		210'150
11	Déblaiement, préparation du terrain	43'063	
17	Fondations spéc., prot. des fouilles	46'348	
19	Archéologie	104'636	
	Honoraires	16'103	
2	Bâtiment		3'125'150
20	Excavation	60'725	
21	Gros-oeuvre 1	930'484	
22	Gros-oeuvre 2	204'881	
23	Installations électriques	250'963	
24	Chauffage, ventilation	184'561	
25	Installations sanitaires	230'859	
27	Aménagements intérieurs 1	310'560	
28	Aménagements intérieurs 2	247'433	
29	Honoraires	704'684	
3	Equipements d'exploitation		175'200
33	Installations électriques	39'307	
37	Aménagements intérieurs 1	109'155	
39	Honoraires	26'738	
4	Aménagements extérieurs		26'420
42	Jardins	4'476	
45	Conduites de raccord. aux réseaux	15'000	
49	Honoraires	6'944	
5	Frais secondaires, comptes d'att.		54'370
51	Autorisations, taxes	13'860	
52	Echantillons, maquettes, reproduct.	30'000	
56	Autres frais secondaires	10'510	
9	Ameublement et décoration		258'710
90	Meubles	163'467	
92	Textiles	51'665	
98	Oeuvres d'art	24'205	
99	Honoraires	19'373	
TOTAL			3'850'000

* sur la base du devis sur soumissions rentrées du 22 août 1990

MAITRE DE L'OUVRAGE, MANDATAIRES, EXPERTS

MAITRE DE L'OUVRAGE

Etat de Vaud
Département des travaux publics
Service des bâtiments
Jean-Pierre DRESCO, architecte cantonal
Place de la Riponne 10
1014 LAUSANNE

MANDATAIRES

Architectes
François MICHAUD / arch. EPFL
coll. G. Peduto / arch. EPFL
AC Atelier Commun
Rue du Simplon 25
1006 LAUSANNE

Ingénieur civil, fondations
SCHOEPFER & KARAKAS
Boulevard de Grancy 19
1006 LAUSANNE

Ingénieur civil, structures
Jean PETIGNAT
Chemin de Malavernaz 15
1806 ST-LEGIER

Ingénieur électricien
BETELEC SA
Chemin de Chantemerle 14
1010 LAUSANNE

Ingénieur chauffage
CHUARD INGENIEURS CONSEILS
En Budron A
1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE

Ingénieur ventilation
CHUARD INGENIEURS CONSEILS
En Budron A
1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE

Ingénieur sanitaire
AGBTS SA
En Novalette
1845 NOVILLE

Archéologue
ATELIER D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE
Place du 14 avril 1
1510 MOUDON

Géomètres
INDERMUEHLE & MOSINI
1110 MORGES

EXPERTS

Archéologue cantonal
Denis WEIDMANN

Conservateur cantonal
Eric TEYSSEIRE



LES INVESTIGATIONS ARCHEOLOGIQUES A ROMAINMOTIER

Causalité et buts visés par le programme des fouilles

Le texte annexé (Chronique des fouilles archéologiques 1988, dans la Revue Historique Vaudoise 1989, page 161-163) donne le résultat général des fouilles entreprises dans le périmètre du cloître de 1971 à 1988. La densité des vestiges archéologiques dans le sol de Romainmôtier, résultat de plus de 1500 ans d'histoire monastique, a été mis en évidence dès 1971 lors de l'exploration des soubassements de la maison des Moines. Un programme pluriannuel de recherches méthodiques a été en fait décidé et entrepris en 1986. Depuis plusieurs années, de nombreuses opérations de restauration de bâtiments sont en cours autour de l'église; les changements d'affectation et parfois de propriétaire ont libéré temporairement le sol de l'ancien cloître de nombreuses contraintes d'usage (effacement de limites de propriétés, disparition de places fumières, etc.). L'opportunité est donc donnée pour la première fois de faire des recherches en surface sans les contraintes inhérentes à un milieu densément bâti.

Simultanément, les projets précités sont accompagnés de leur habituel cortège d'interventions dans le sous-sol (installations de chantier, sous-oeuvres, drainages, remplacements de canalisations, plantations, etc).

Le Service archéologique cantonal a voulu dès lors éviter d'être astreint à de nombreuses fouilles de sauvetage ponctuelles, imposées par le hasard des travaux, onéreuses et irrationnelles pour résoudre des problèmes de l'archéologie du site.

L'idée d'une fouille archéologique méthodique des espaces libres s'est donc imposée dès 1986, visant les buts suivants :

- connaissance approfondie de l'organisation des monastères successifs, chronologie des occupations;
- relevés méthodiques des vestiges d'architecture, qui sont remblayés et conservés dans le sol;
- détermination des vestiges ou ensemble de structures méritant d'être évoquées par un aménagement au sol ou présentées dans un dispositif adéquat (préparation d'une promenade archéologique du cloître);
- relevés des canalisations modernes et anciennes, contrôle de leur état; le cas échéant remplacement des conduites défectueuses causant des écoulements ou infiltrations;
- détermination des espaces et tracés où les nouvelles canalisations peuvent être posées, sans dommages pour les vestiges conservés dans le sous-sol.

Mentionnons en outre, en plus de l'enrichissement considérable et de la vérification des connaissances historiques sur le site, la récolte d'une importante collection d'objets trouvés dans les fouilles.

La mise au jour de dizaine de pièces d'architecture (chapiteaux, éléments de colonnes, voussoirs, motifs décoratifs, etc.), s'ajoutant à la collection provenant des fouilles et restauration du début de ce siècle, permet de travailler à la reconstitution de l'élévation de certaines parties des bâtiments disparus (galerie du cloître, notamment). La découverte extraordinaire faite en 1986 et 1987 de plus de 600 fragments de sculptures polychrome provenant des monuments funéraires des Prieurs du 14ème siècle constitue sans doute le centre d'intérêt d'une présentation à venir de l'art décoratif du site clunisien.

Les recherches en cours donnent lieu à des rapports archéologiques annuels détaillés, accompagnés de la documentation graphique (et photographique) mis au net. Quand les unités principales des monastères (chronologiques et spatiales) seront bien appréhendées, des publications scientifiques seront élaborées, assurant une large diffusion des données acquises. D'ores et déjà, les principaux résultats sont utilisés immédiatement pour l'information au public et aux visiteurs (voir l'audio-visuel et l'exposition présentée en 1989).

Programme des années à venir

L'année 1990, après plusieurs campagnes intenses (maison des Moines, ailes nord et est du cloître) permet de marquer une pause dans l'exploitation des grandes surfaces. L'imminence des travaux dans les maisons des Moines et Raymond implique diverses fouilles ponctuelles pour vérifier les secteurs qui seront touchés par des travaux dans le sol. Dès 1991, il est prévu de poursuivre et d'achever les surfaces du cloître (aile sud, préau du cloître, et l'aile orientale, devant la maison des Moines). Le programme des aménagement des bâtiments dictera ensuite la nécessité de poursuivre plus au sud, entre la maison des Moines et la maison Raymond, ou ailleurs encore dans le périmètre des anciennes abbayes.

Dès 1988, l'option a été prise de ne pas explorer en profondeur la surface de la cour occidentale (porche de l'église- maison du Prieur). Cette surface dorénavant pavée constituera une réserve archéologique en sous-sol.

Mentionnons encore que le développement du village de Romainmôtier suscite d'autres interventions, comme la découverte d'une partie de l'église paroissiale Notre-Dame et de son cimetière, en hiver 1989-1990, à l'occasion de la pose d'une ligne électrique dans le sol.

Lausanne, le 10 juillet 1990/gk

D. Weidmann

R-HM-M *Synthèse des résultats de fouilles dans les anciens monastères,
de 1971 à 1988*

A l'heure actuelle, sur la base des résultats acquis au cours des différentes campagnes de fouilles, il est possible de donner les grandes lignes du développement architectural de l'ensemble de l'établissement, en l'illustrant à l'aide de huit plans de période.

Les vestiges sont suffisants pour témoigner d'une première occupation, caractérisée par une série de constructions légères, probablement en bois sur un fondement en pierres, et orientées par rapport à un axe sud-ouest/nord-est (fig. 23). Ces structures ont été retrouvées ponctuellement, surtout à l'intérieur du périmètre de la Maison des Moines; quelques traces occupent également l'angle nord-est du cloître gothique, de même que la zone occidentale du site où des trous de poteau ont été mis au jour. Nous sommes encore loin de pouvoir nous prononcer sur l'étendue réelle de cette organisation. La date la plus reculée que nous a livrée l'analyse radiocarbone se situe autour de l'an 10 de notre ère, soit à l'époque gallo-romaine. Il faut sans doute mettre en relation ces constructions avec une activité artisanale, exploitant l'abondant combustible forestier. Mais il est fort probable que ces structures aient été reprises au V^e siècle, dans le contexte de la première fondation du site monastique de Romainmôtier; en effet, c'est essentiellement un four, reprenant l'orientation des premières constructions, qui pourrait en être la preuve, sa datation radiocarbone nous donnant comme résultat le milieu du V^e siècle.

Il est communément admis qu'une première église, soit une salle terminée par une abside et dotée de deux annexes latérales, est construite au milieu du V^e siècle par les saints Romain et Lupicin, fondateurs des abbayes dites du Jura. Si cette église est bien connue, l'établissement à l'intérieur duquel elle s'inscrit est loin de l'être totalement. Seuls quelques vestiges de maçonneries semblent témoigner d'un premier mur d'enceinte vers le sud, de direction ouest-est (légèrement désaxé sud-ouest/nord-est), et distant de plus de 20 m par rapport à l'église. Adossé à son parement intérieur (nord), un premier bâtiment se développait vers l'ouest, dont on n'a reconnu que l'extrémité orientale (fig. 24). Ces deux éléments devaient très vraisemblablement être complétés par une série de constructions dont rien n'a été découvert à ce jour, mais dont l'existence peut déjà se prouver par les démolitions opérées dans les terrassements et les fosses liés aux chantiers ultérieurs. Ce premier établissement monastique sera florissant au moins jusque vers 550. Dès lors, il ne sera plus mentionné dans les documents pendant près d'un siècle. Il aurait été détruit et abandonné dans les premières années du VII^e siècle, peut-être après les ravages des Alamans entre Alpes et Jura vers 610.

Tombé dans l'oubli, Romainmôtier sera réanimé par le courant monastique irlandais, à l'initiative de Chramnélène, patrice à la cour de Bourgogne, et placé sous la règle de saint Colomban, diffusée à partir du monastère de Luxeuil au milieu du VII^e siècle. On considère générale-

ment la date de 642, correspondant à l'achèvement de la biographie de Coloman, comme *terminus ante quem* pour la nouvelle fondation, et pour la construction de la deuxième église, de même plan mais plus étendue que la précédente. Cette église, éventuellement remaniée, sera consacré en 753 par le pape Etienne II, qui la dédie aux saints Pierre et Paul et met le monastère sous la protection directe du Saint-Siège. L'établissement issu de cette nouvelle fondation a laissé des traces plus nombreuses (fig. 25). Une succession de maçonneries témoigne de divers aménagements, à situer entre les VII^e et X^e siècles, mais dont il est toutefois malaisé de savoir si certains d'entre eux peuvent ou non être antérieurs à la réanimation de l'établissement. En premier lieu, l'enceinte est déplacée de plus de 14 m vers le sud. Les constructions antérieures semblent avoir été conservées, et sont complétées par de nombreux bâtiments dénotant un confort et une richesse accrues, certains étant même dotés d'un système de chauffage par le sol, à l'image du bâtiment abritant une salle de bains. Contrairement à la période précédente, les structures connues à ce jour ne se concentrent pas uniquement dans la partie orientale du site. Quelques rares vestiges indiquent une extension vers l'ouest, soit une fosse de fondation dans la zone du cloître postérieur, un mur accompagné d'un alignement de trous de poteaux dans la Maison Reymond, de même qu'un mur à la hauteur de la façade du futur narthex situant probablement la limite occidentale de la clôture.

En 888, le roi Rodolphe I^{er} de Bourgogne donne Romainmôtier à sa sœur Adélaïde, laquelle la cédera en 928/29 au monastère de Cluny, récemment fondé (910), et maison-mère de la célèbre congrégation qui reformera la vie monastique en adoptant et diffusant la règle de saint Benoît. Cluny ne prendra effectivement possession de Romainmôtier que dans la deuxième moitié du X^e siècle. Dès lors, le développement de Romainmôtier connaîtra son apogée. Sous Odilon, abbé à la fois de Cluny et de Romainmôtier, l'édification d'une chapelle de plan central, cruciforme, peut-être dédiée à la sainte Croix, est le point de départ de la reconstruction de l'ensemble du monastère, après l'arasement complet des constructions antérieures (fig. 26). Puis l'église actuelle est érigée, dans le premier quart du XI^e siècle, suivie par le narthex. Dans le prolongement méridional de la chapelle cruciforme, soit à l'emplacement de la future Maison des Moines, viennent s'édifier un long bâtiment étroit, suivi par une construction plus large dont nous n'avons dégagé que l'amorce. Ces édifices abritant vraisemblablement le chapitre et la salle des moines, marquent la limite orientale du site. Dans la partie occidentale du site, des structures pouvant appartenir à l'aile sud encadrant le cloître ont été retrouvées dans la Maison Reymond. Par ailleurs, quelques éléments permettent de situer le premier cloître. Sa galerie nord longeait la façade de l'église, sa galerie est se trouvait à la hauteur de la chapelle cruciforme. La situation de la galerie occidentale a été reconnue, limitée à l'ouest par un bâtiment conventuel construit sur les lieux de l'ancien mur de clôture supposé. Quelques chapiteaux retrouvés sur l'emplacement du cloître gothique, rempla-

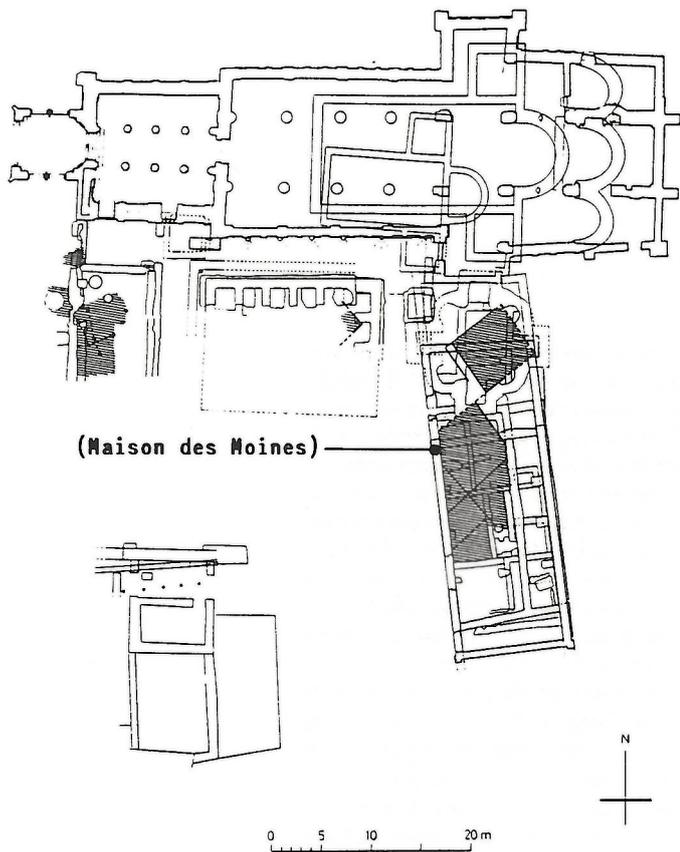
çant probablement un premier cloître, montrent des caractéristiques stylistiques permettant de les situer dans la deuxième moitié du XII^e siècle.

Avec l'époque gothique, le monastère subit de grosses transformations s'échelonnant entre les XIII^e et XVI^e siècles (fig. 27). L'église, tout d'abord, se voit dotée d'un porche d'entrée, et, suite à un incendie, les voûtes de la nef et le clocher sont repris; par ailleurs, son chevet est transformé, les anciennes absides semi-circulaires étant successivement abandonnées au profit de chœurs quadrangulaires. Le cloître est entièrement reconstruit, probablement en deux temps. Si la chapelle cruciforme est conservée, elle est tronquée de sa branche occidentale pour faciliter la circulation dans la galerie orientale où, de plus, un caveau est aménagé, dans lequel de nombreux fragments de sculptures polychromes ont été retrouvés, datant pour la plupart du XIV^e siècle. Dans le prolongement de la chapelle, le bâtiment formant l'aile est élargi; celui de l'aile ouest est également reconstruit, suivant le même tracé que le bâtiment précédent. Un local servant vraisemblablement de vestibule d'entrée est aménagé à l'extrémité nord de cette construction, près du narthex, dans lequel une porte est percée pour y accéder. Dans la travée d'angle nord-ouest du nouveau cloître, contre la façade du narthex, un second caveau est aménagé, au pied d'un enfeu. Des transformations ont également été repérées dans la surface délimitée par la Maison Reymond; des bâtiments y sont joints, entre l'aile sud du cloître et le prieuré, situé au bord du Nozon.

A la Réforme, en 1536, suite à l'occupation du Pays de Vaud par les Bernois, le monastère est sécularisé; l'église devient paroissiale, et les quelques bâtiments conservés reçoivent de nouvelles fonctions, essentiellement l'entreposage de la dîme, entre autres du grain (fig. 28 et 29). Par étapes successives, le cloître est entièrement démoli. Un grenier est construit en 1580 sur les fondements du bâtiment formant la limite orientale (Maison des Moines). La chapelle cruciforme, conservée dans un premier temps, est démolie lorsque le grenier est prolongé jusqu'au transept de l'église, en 1702. Une partie de la construction formant l'aile occidentale est également conservée, après des transformations qu'il est difficile de définir clairement; plus tard, elle sera entièrement démolie. Parallèlement, une série de bâtiments situés en dehors du périmètre du cloître sont également construits ou reconstruits, telles la Maison de la Dîme, la Tour de l'Horloge, etc.

Lorsque, après la Révolution de 1798, le canton de Vaud nouvellement constitué en 1803 devient propriétaire de l'ensemble du domaine, outre l'église, il ne subsiste des bâtiments conventuels occupant la zone du cloître que l'actuelle Maison Reymond, le Prieuré de même que la Maison dite des Moines. Cette dernière est raccourcie vers le nord afin de libérer le passage le long du transept, et transformée en deux fermes (fig. 30). Au début de notre siècle, les fouilles archéologiques et les travaux de restauration entrepris par l'archéologue cantonal du moment, A. Naef, contribueront à la redécouverte de l'un des monuments les plus importants de notre pays.

Philippe Jaton, Peter Eggenberger, Jachen Sarott



(Maison des Moines)

Fig. 23. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période gallo-romaine, jusqu'au V^e siècle.
(Dessin AAM, J. Sarott)

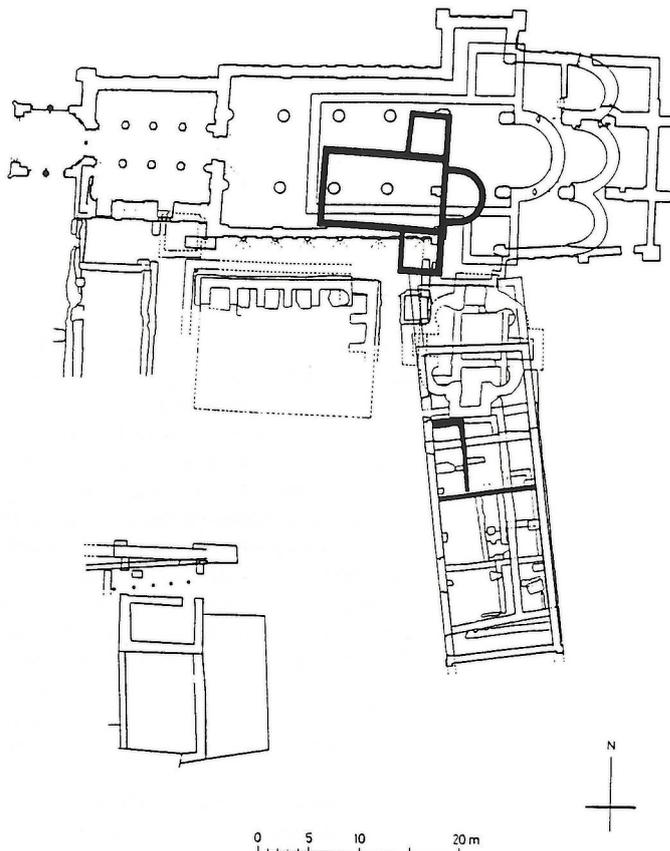


Fig. 24. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période des V^e et VI^e siècles.
(Dessin AAM, J. Sarott)

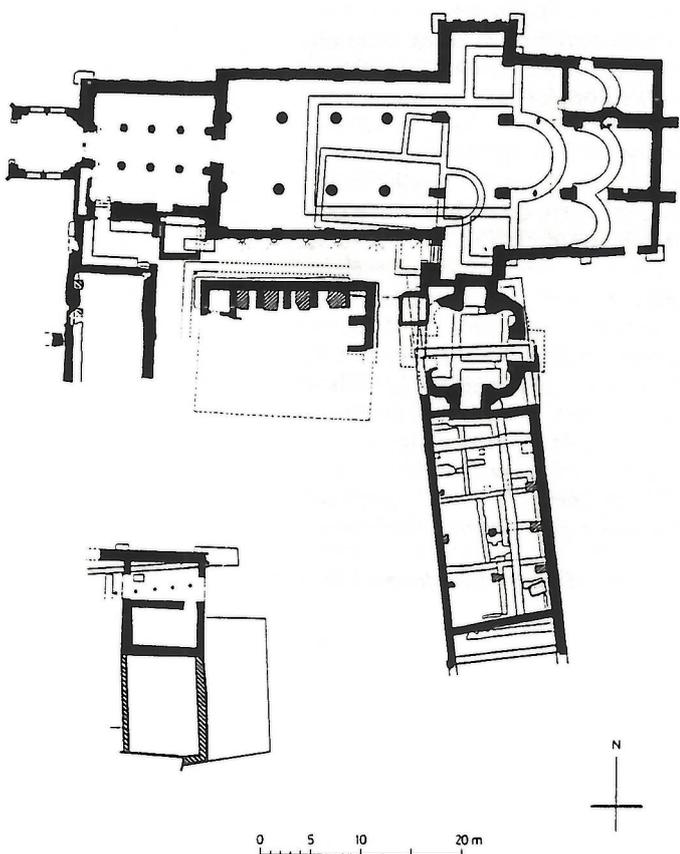


Fig. 27. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période clunisienne gothique, XIII^e-XV^e siècle.
(Dessin AAM, J. Sarott)

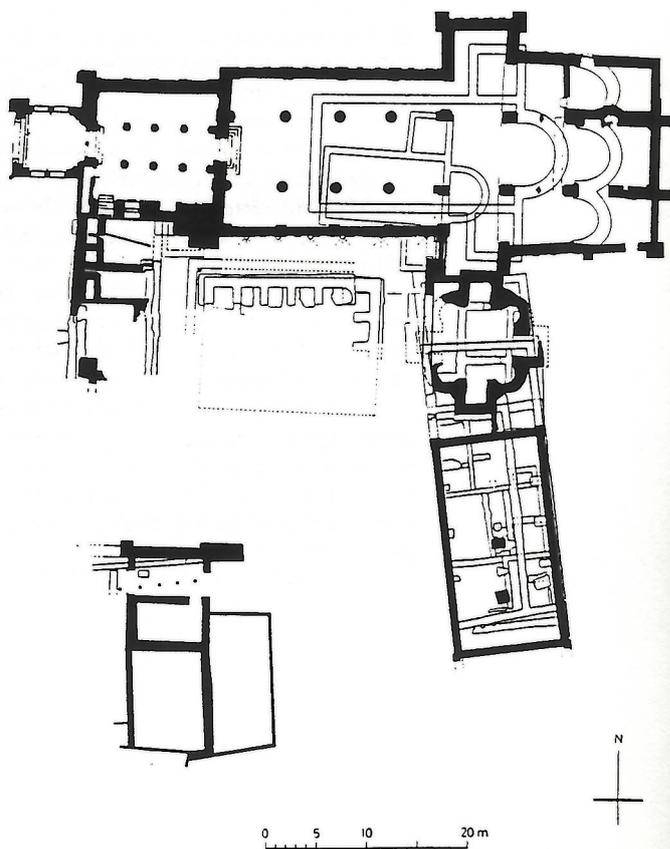


Fig. 28. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période bernoise, XVI^e-XVIII^e siècle.
(Dessin AAM, J. Sarott)

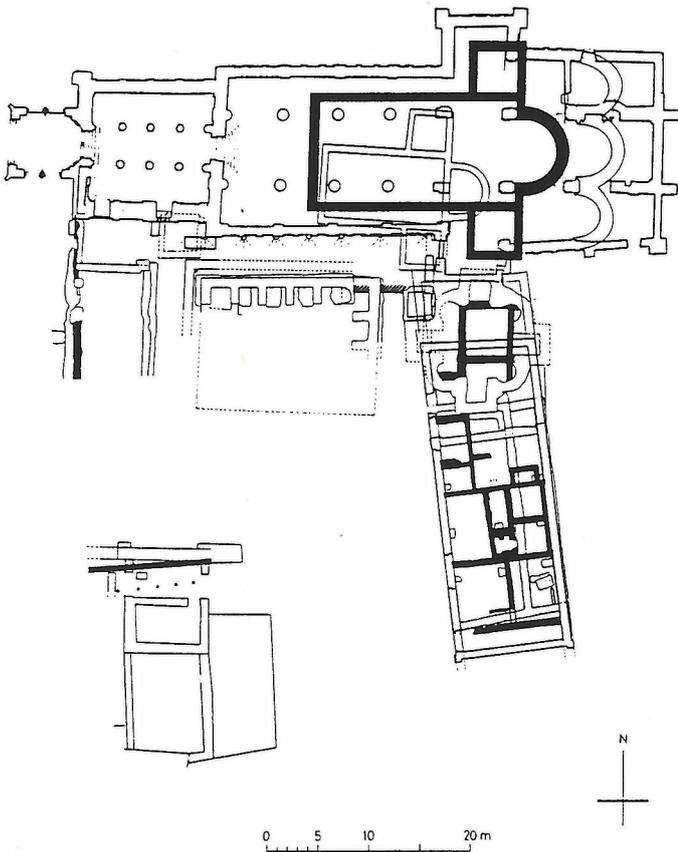


Fig. 25. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période du VI^e au X^e siècle.
(Dessin AAM, J. Sarott)

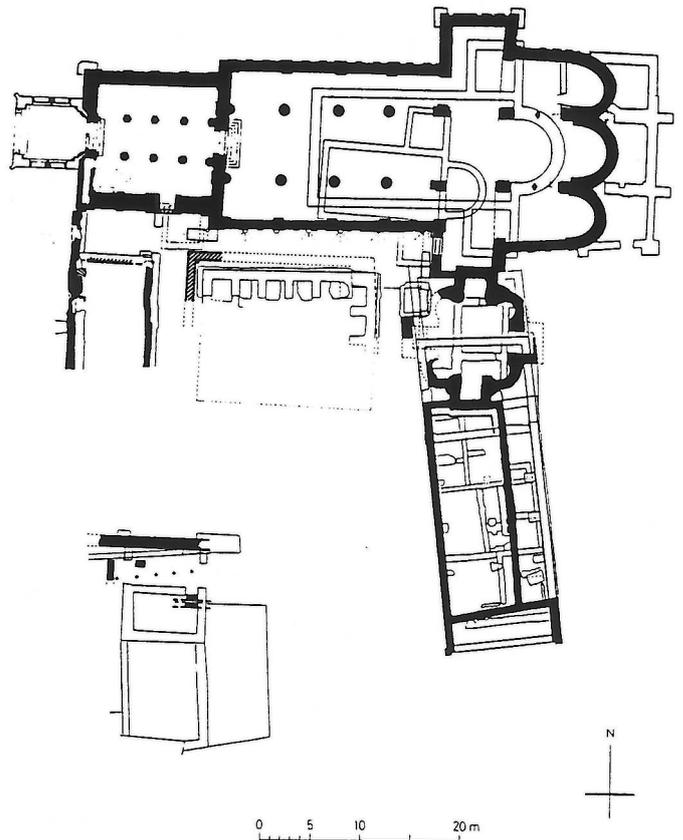


Fig. 26. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période clunienne romane, XI^e-XII^e siècle.
(Dessin AAM, J. Sarott)

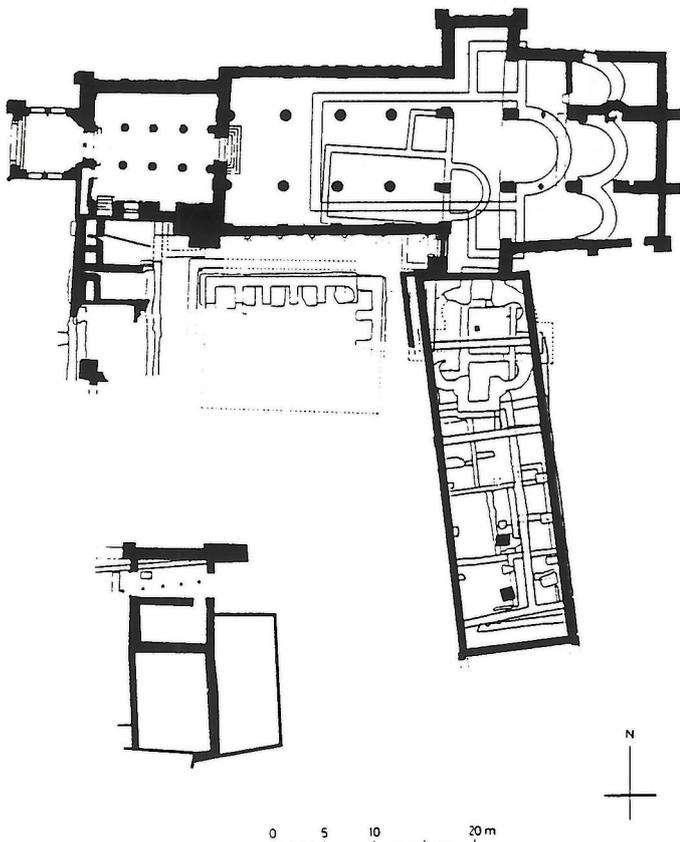


Fig. 29. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période bernoise, XVIII^e-XIX^e siècle.
(Dessin AAM, J. Sarott)

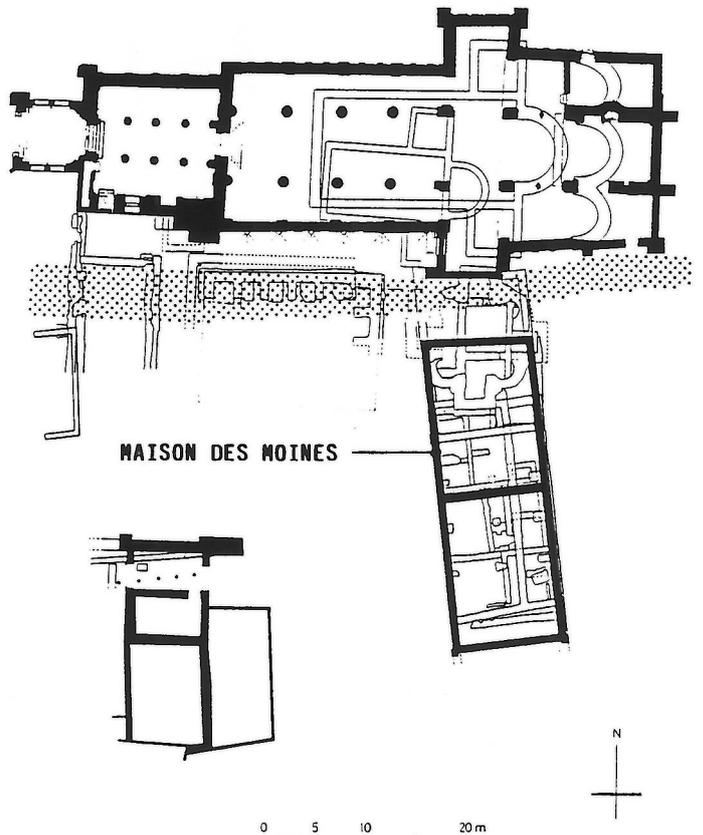
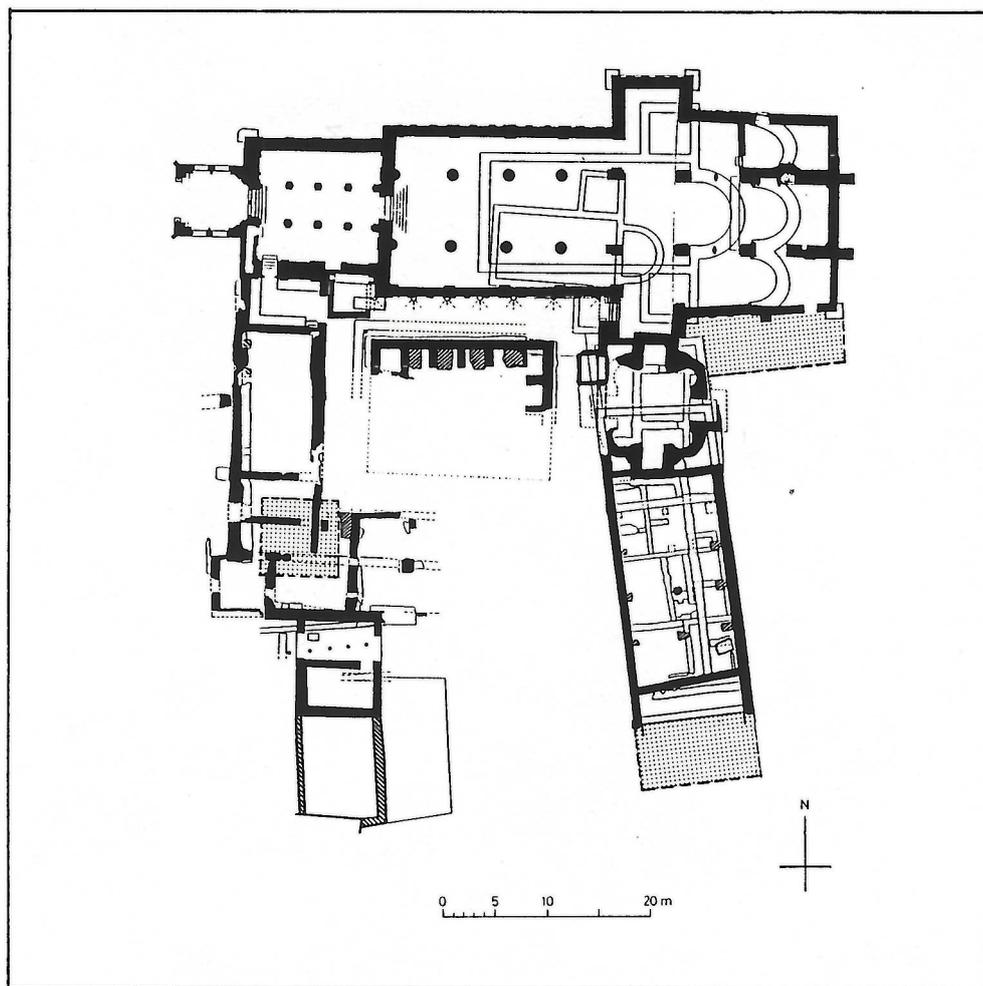


Fig. 30. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.
Période vaudoise, première moitié XIX^e siècle.
(Dessin AAM, J. Sarott)

ETAT ACTUEL DES RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES
(période clunisienne-gothique)



Zone de fouilles en cours